

biens transmis par décès, proposés par les hauts fonctionnaires du ministère du Revenu national, du ministère des Finances et moi-même à un comité de l'autre endroit. Je voudrais déposer des exemplaires en français et en anglais de ces documents.

## QUESTIONS ORALES

### LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—LES PROTESTATIONS CONTRE LA PROPOSITION CANADIENNE À LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES DE RÉDUIRE SES EFFECTIFS EN EUROPE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Hier, il a indiqué à la Chambre que les protestations suscitées par sa déclaration à Bruxelles ne se rapportaient pas à la politique elle-même, ni au droit du Canada de prendre ses propres décisions. Je demande au ministre s'il se propose de dire à la Chambre qu'en fait, le fond des propositions qu'il a faites à Bruxelles n'ont suscité aucune opposition.

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Je ne pense pas avoir jamais voulu dire cela, monsieur l'Orateur. En fait, je crois avoir précisé dans ma réponse que la principale objection était que nous ne nous conformions pas en tous points à la procédure de consultation.

**L'hon. M. Stanfield:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre veut-il donner à entendre à la Chambre qu'on ne s'est pas opposé à sa proposition de réduire la contribution du Canada au sein de l'OTAN?

**L'hon. M. Cadieux:** Je n'ai jamais voulu dire cela, monsieur l'Orateur, tout au moins sciemment. J'ai voulu dire que, puisque les négociations devaient avoir un point de départ, il est évident que ce que nous appelons notre point de départ n'est pas pris comme tel par ceux avec qui nous négocions, mais plutôt comme sujet de discussion. Ainsi, il nous faut suivre maintenant toute la filière des négociations avant d'aboutir à une solution.

**L'hon. M. Stanfield:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Défense nationale a-t-il, de fait, indiqué à Bruxelles quelle réduction il se proposait d'apporter approximativement aux forces canadiennes?

**L'hon. M. Cadieux:** Oui, monsieur l'Orateur, j'ai donné une idée générale des conséquences qui s'ensuivraient s'il était donné suite au projet actuel.

[L'hon. M. Benson.]

**L'hon. M. Stanfield:** Une dernière question complémentaire, monsieur l'Orateur. Y a-t-il quelque raison qui empêche le ministre de faire connaître à la Chambre la proposition qu'il a faite à Bruxelles?

**L'hon. M. Cadieux:** J'ai de fait dit hier que c'était surtout parce que rien de précis n'avait été formulé, que la question devait être débattue et commentée, qu'un échange de vues s'imposait. J'ai aussi admis qu'il y avait peut-être eu surestimation ou sous-estimation de ma part quant aux nombres ou aux chiffres qui auraient été cités. Nous saisissons nos alliés d'un projet qui, jusqu'à un certain point, nous paraît nouveau. Par conséquent, avant que toutes les dépenses aient été calculées au sujet de l'ensemble du programme lui-même, il n'est ni dans l'intérêt des forces armées ni dans celui du public canadien de donner des chiffres qui pourraient s'avérer des plus inexacts.

**L'hon. M. Stanfield:** Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne voudrais pas être injuste envers le ministre, mais n'ai-je pas raison de déduire de ses propos qu'il a présenté une proposition très précise au sujet de l'effectif de nos forces en Europe et qu'il refuse maintenant de la divulguer à la Chambre?

**L'hon. M. Cadieux:** Je crois cette interprétation injuste. Je cherche à signaler les difficultés que nous avons eues. Je ne pouvais indiquer en toute certitude à la commission quel serait le chiffre. J'ai dit quels étaient les éléments en cause dans notre évaluation. Bien entendu, cette dernière fera l'objet d'autres discussions. Je devrai connaître les réactions des autres membres de la commission militaire et un échange d'arguments et d'idées devra s'ensuivre avant que nous n'arrivions à un chiffre précis.

### LES FINANCES

LA PRISE DE CONTRÔLE DE LA ROYAL SECURITIES CORPORATION PAR LES ÉTATS-UNIS—LES MESURES POUR EMPÊCHER D'AUTRES MAINMISES

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné l'inquiétude exprimée par lui-même et par le premier ministre au sujet de la prise de contrôle d'institutions financières canadiennes comme la Royal Securities, et les effets que cela peut avoir sur le Canada, le ministre serait-il prêt, avant le congé, à faire connaître à la Chambre les mesures que le gouvernement entend prendre pour prévenir d'autres mainmises de sociétés étrangères sur des institutions financières du Canada?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que je ferais